

L'ENTRETIEN DU POÊLE À GRANULÉS

NETTOYAGE DU BRÛLEUR

Le brûleur est un appareil qui a pour rôle de régler la combustion. Un brûleur encrassé ne laisse plus passer l'air de combustion et l'air chaud d'allumage. Des blocages peuvent en résulter (allumage raté, erreur température de fumée).

Pour éviter cela :

- Nettoyez impérativement le brûleur régulièrement afin de garantir un fonctionnement en toute sécurité et en toute tranquillité de l'appareil. Pour connaître l'emplacement du brûleur, référez-vous à la notice de votre appareil.
- Grattez les parois du brûleur si nécessaire. Certains granulés forment des dépôts résistants qu'il faut éliminer.

NETTOYAGE DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION ET DU CENDRIER

Pensez à enlever de temps en temps les suies des parois de l'appareil avec une balayette ou un pinceau.

Le poêle à granulés ne doit jamais être rempli de cendre. Il est essentiel de vider le cendrier ou d'aspirer la cendre régulièrement pour un fonctionnement en toute sécurité.

Veillez à utiliser un aspirateur à cendre. La cendre est très fine et endommage très vite les aspirateurs classiques.

NETTOYAGE DE LA VITRE

Pour nettoyer la vitre de votre appareil :

- Utilisez de l'essuie-tout ou du papier journal humide et si besoin le tremper dans de la cendre fine. La cendre est un excellent nettoyant.
- Si les dépôts sont plus difficiles, nettoyez la vitre avec des produits nettoyants mais sans jamais en projeter sur les joints ou les pièces métalliques qui pourraient être endommagés.



NETTOYAGE EXTÉRIEUR DU POÊLE

Véritable objet design, il convient de soigner l'aspect extérieur de votre appareil. Les côtés, la façade et le dessus du poêle à granulés peuvent être essuyés facilement avec un chiffon doux humide.

Aspirez régulièrement les orifices de ventilation présents en haut et en bas du poêle à bois pour éviter toute obstruction.

LE RAMONAGE DU CONDUIT

Le ramonage du conduit est impératif pour assurer la sécurité et éviter tout risque de feu de cheminée. Pensez à contacter un professionnel pour le ramonage du conduit de fumées et du conduit de raccordement.

Deux ramonages mécaniques par an (dont un pendant la période de chauffage) sont obligatoires. Ils doivent être impérativement réalisés par une personne qualifiée.

D'éventuels produits de ramonage peuvent aider à éliminer des résidus mais ils ne remplacent en aucun cas le ramonage mécanique.

VÉRIFICATION DE L'AMENÉE D'AIR COMBURANT

Une amenée d'air bouchée par des poussières, des feuilles, parfois même des petits animaux (nids) n'est plus efficace. C'est pourquoi il faut la vérifier et la nettoyer de temps en temps. Pour cela :

- Retirez la grille d'amenée d'air intérieur pour contrôler et aspirer le passage d'air.
- Enlevez et nettoyez la grille d'entrée d'air extérieur.
- Dans le cas d'une amenée d'air raccordée au poêle à granulés, retirez la grille d'entrée d'air extérieur pour contrôler le passage et la nettoyer.